



Passez votre **PETITE ANNONCE** Depuis chez vous



Envoyez vos textes et /ou photos par **Whatsapp** au 077 91 87 07 ou par mail : pa-lbv@sonapresse.com, et recevez un devis pour parution.

Règlements par **Airtel Money** et **Moov Money** en semaine de 8h à 16h, dimanche et les jours fériés de 12h à 15h.

Code commerce : **UNION**

DISTRIBUTION

C'est une nouvelle enseigne dont vont se familiariser les Librevillois. Le 1er hypermarché Carrefour-Prix Import a été inauguré hier au centre-ville. Un investissement de 10 milliards de francs s'étendant sur un total de 6 000 m2 et qui offrira aux consommateurs plus de 22 000 produits.

Page 4

INCARCÉRATION

Deux jeunes viennent d'être placés en détention à la prison de Yene, à Franceville. Ils seraient impliqués dans la mort, dans la nuit de samedi à dimanche, de Max Lehombou Okoumba, élève de terminale connu pour ses talents de dessinateur, qui aurait ainsi succombé à un coup porté à la tête.

Page 6

AFFAIRE SANTULLO : LE GABON GAGNE EN APPEL !

C'EST un peu la deuxième mort de l'homme d'affaires italien Guido Santullo. Le Groupement qu'il a créé a subi hier un revers cinglant avec le rendu de la Chambre commerciale de la Cour d'appel de Paris annulant la décision en sa faveur en première instance. Laquelle condamnait le Gabon à lui verser la somme de 90 milliards et 11 milliards de francs d'intérêts de retard, soit 101 milliards de nos francs. Un arrêt qui met fin à une saga judiciaire de sept ans. **Page 2**



POUR MOI QUOI...

Le feuilleton judiciaire de l'affaire État gabonais-Guido Santullo a pris fin avec le verdict qu'on sait.

Je ne veux pas, moi Makaya, pavoiser sur la victoire du Gabon, son adversaire n'étant plus de ce monde, mais saluer le verdict qui sonne désormais comme la fin de l'injustice dont tous les Gabonais ont été victimes et le sont encore.

Oui, pour une victoire c'en est une. Car, notre pays a trop

souffert des prédateurs des caisses de l'État. Lesquels sont en majorité des expatriés pour qui la terre gabonaise est une terre bénie, où il suffit de s'armer d'une dose de roublardise et d'esprit d'aventurier pour siphonner nos finances publiques, en usant de rétrocommissions et de corruption d'agents gabonais. Une "industrie" qui a failli sourire à Santullo. Mal lui en a pris de traîner le Gabon devant les juridictions internationales. Le coup a failli lui réussir en première instance. Il a fallu l'opiniâtreté de la partie gabonaise pour faire échec à cette tentative de voler à nouveau notre pays. Désormais, les futurs

"businessmen" qui débarqueront doivent s'instruire de ce verdict. Plus rien ne sera comme avant. Et les mauvais opérateurs économiques, et les Gabonais qui vendent leur pays pour leurs intérêts personnels doivent comprendre que quiconque se rendra coupable de faits de corruption pour se sucrer sur le dos en paiera le prix fort. Le pays a changé...

On espère que le verdict sera entendu et que la leçon de chose est bien apprise quoi.

...MAKAYA